



Les Pays de la Loire, l'une des régions les moins touchées par la surmortalité en 2020

En 2020, les Pays de la Loire font face à un surcroît de mortalité lié à la pandémie de la Covid-19 (+ 7 % par rapport aux années précédentes). Cet excédent de mortalité est deux fois plus faible qu'en France métropolitaine. La région est la 3^e de France métropolitaine avec la plus faible surmortalité. Lors de la 1^{re} vague, l'excédent de mortalité touche plus fortement la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire et la Sarthe. Au cours de la 2^e vague, l'excédent de mortalité est plus fort en Mayenne et en Loire-Atlantique. Dans la région, la surmortalité concerne uniquement les personnes âgées de 70 ans ou plus et elle est particulièrement marquée chez les hommes de cette tranche d'âge.

Louisa Hamzaoui, Cyril Hervy, Insee

Depuis mars 2020, la France fait l'objet d'une crise sanitaire liée à la Covid-19. Cette crise s'accompagne d'un excédent des décès enregistrés dans l'état civil (*sources*). L'excédent des décès ou « surmortalité » est défini comme l'écart du nombre de décès survenus à une période donnée comparé à la moyenne des décès constatés entre 2015 et 2019 sur la même période (*définitions*). Toutefois, les décès ne sont pas tous attribuables à la Covid-19. En dehors des décès supplémentaires liés au vieillissement de la population, les autres causes de décès ont pu évoluer suite aux bouleversements liés aux deux confinements : moins d'accidents sur les routes, réduction de la propagation des autres virus en raison du renforcement des règles sanitaires, report ou diminution des consultations et soins médicaux ayant pu avoir un effet préjudiciable sur les personnes les plus fragiles.

Une surmortalité deux fois plus faible qu'en France métropolitaine

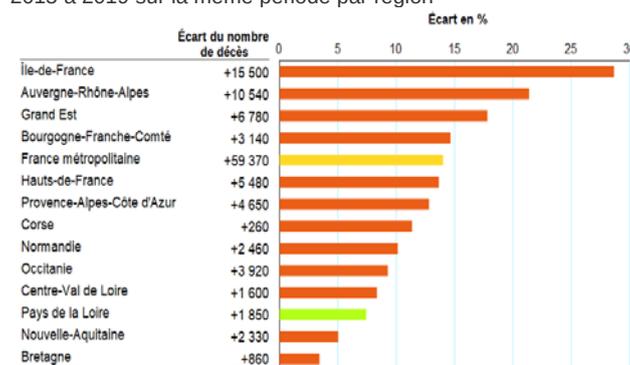
Du 1^{er} mars au 30 novembre 2020, les Pays de la Loire comptent 26 810 décès, soit 1 850 décès supplémentaires (+ 7 %) par rapport au nombre moyen de décès survenus les années précédentes (*figure 1*). La surmortalité est deux fois plus faible qu'en France métropolitaine où 483 070 personnes sont décédées (+ 14 %). Les Pays de la Loire sont nettement moins touchés que la plupart des autres régions. Elle est la 3^e région de France métropolitaine avec la plus faible surmortalité, après la Bretagne et la Nouvelle-Aquitaine.

En distinguant deux vagues, l'une du 1^{er} mars au 30 avril 2020, et l'autre, du 1^{er} septembre au 30 novembre 2020, le surcroît de mortalité dans la région a été plus fort lors de la 2^e vague. En effet, lors de la 1^{re} vague, la région dénombre 10 % de décès en plus, 16 points de moins qu'en France

métropolitaine. Lors de la 2^e vague, l'excédent de décès est de 12 % dans la région, 8 points de moins qu'en France métropolitaine. En outre, les décès survenus en décembre n'étant pas encore connus au moment de la rédaction de l'étude, ils pourraient renforcer l'intensité de la 2^e vague.

1 Les Pays de la Loire, 3^e région métropolitaine avec la plus faible surmortalité

Écart entre le nombre de décès survenus du 1^{er} mars au 30 novembre 2020 par rapport à la moyenne des décès de 2015 à 2019 sur la même période par région



Champ : décès répertoriés au lieu de résidence.

Source : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 7 janvier 2021.

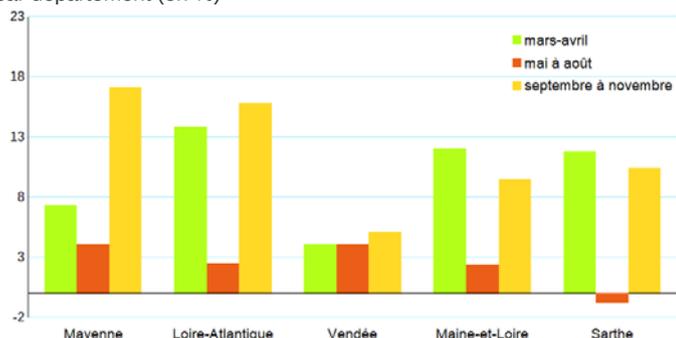
Une surmortalité plus forte en Loire-Atlantique et en Mayenne

Du 1^{er} mars au 30 novembre 2020, la surmortalité est plus marquée en Loire-Atlantique et en Mayenne. Le nombre de décès y augmente respectivement de 10 % et 9 % par rapport au nombre moyen de décès survenus durant la même période au cours des cinq années précédentes. À l'inverse, la surmortalité est moins forte en Vendée : + 5 %. Le Maine-et-Loire et la Sarthe occupent une position intermédiaire avec respectivement + 7 % et + 6 %.

Lors de la 1^{re} vague, l'excédent de mortalité est plus élevé en Loire-Atlantique, en Maine-et-Loire et dans la Sarthe, respectivement + 14 %, + 12 % et + 12 % (figure 2). Les grandes communes de ces départements sont particulièrement touchées. Ainsi, à Angers, Nantes et Le Mans, la surmortalité s'établit respectivement à + 19 %, + 18 % et + 14 % sur cette période. Durant cette 1^{re} vague, la surmortalité est plus marquée dans les communes denses. En effet, ces territoires concentrent un nombre élevé de personnes sur un territoire restreint, ce qui favorise plus fortement les contaminations. Les mesures sanitaires mises en place pourraient avoir eu un impact plus fort dans les territoires les plus denses, ils seraient donc moins touchés lors de la 2^e vague.

2 Mayenne et Loire-Atlantique, une forte surmortalité du 1^{er} septembre au 30 novembre 2020

Écart entre le nombre de décès survenus du 1^{er} mars au 30 novembre 2020 par rapport à la moyenne des décès de 2015 à 2019 par période et par département (en %)

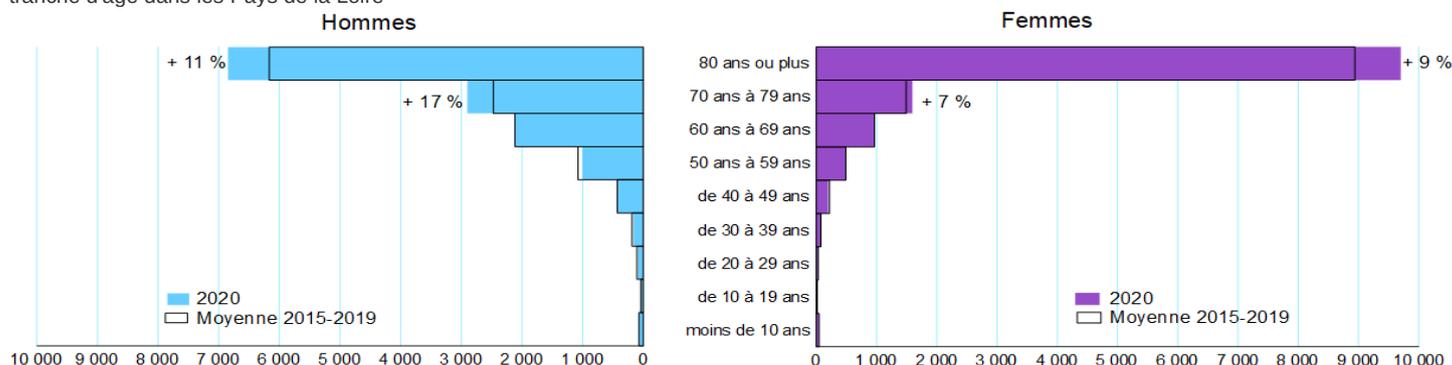


Champ : décès répertoriés au lieu de résidence.
Source : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 7 janvier 2021.

Au cours de la 2^e vague, l'excédent de mortalité est plus fort en Mayenne et en Loire-Atlantique, respectivement + 17 % et + 16 %. Laval est fortement touchée par la 2^e vague (+ 27 %). À Angers, Le Mans et Nantes, le nombre de décès augmente respectivement de + 17 %, + 13 % et + 12 %.

3 Une plus forte surmortalité chez les hommes de 70 ans ou plus

Nombre de décès du 1^{er} mars au 30 novembre 2020 et nombre moyen des décès de 2015 à 2019 sur la même période et écart en % par sexe et tranche d'âge dans les Pays de la Loire



Champ : décès répertoriés au lieu de résidence.
Source : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 7 janvier 2021.

Définition et sources

Les **décès enregistrés au lieu de résidence en 2020** sont rapportés à une période de comparaison établie entre 2015 et 2019 correspondant au nombre moyen de décès calculé sur l'ensemble de la période allant du 1^{er} mars au 30 novembre de chaque année.

Cette étude utilise les données de décès enregistrés dans les [statistiques d'état civil](#) entre 2015 et 2020. Les statistiques diffusées sont provisoires pour l'année 2020. Elles sont issues du fichier en date du 7 janvier 2021 et l'analyse s'arrête au 30 novembre 2020 de manière à assurer une remontée quasi exhaustive des décès survenus durant la période. Dans cette étude, les décès sont comptabilisés dans la commune de résidence du défunt et non au lieu de décès, contrairement aux [données mises en ligne chaque semaine](#). Afin d'en garantir la confidentialité, les causes de décès sont uniquement transmises à l'Inserm sans mention de l'identité de la personne décédée.

Insee Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :
Pascal Seguin

Rédactrice en chef :
Anne-Gaël Mocaer

Bureau de presse :
02 40 41 75 89

ISSN : 2275-9808
© INSEE Pays de la Loire

Janvier 2021

Pour en savoir plus :

- N. Gascard, B. Kauffmann, A. Labosse, 26 % de décès supplémentaires entre début mars et mi-avril 2020 : les communes denses sont les plus touchées, Insee Focus, n° 191, mai 2020.
- Nombre de décès quotidiens par département sur www.insee.fr
- A. Bayet, S. Le Minez, V. Roux, *Statistiques sur les décès : le mode d'emploi des données de l'Insee en 7 questions/réponses*, blog.insee.fr, mai 2020.



Dans la région, l'excédent de mortalité est perceptible à partir de 70 ans

Les personnes âgées, ayant une santé plus fragile, sont les plus impactées par l'excédent de mortalité lors des périodes d'épidémie ou de canicule. Dans les Pays de la Loire, la surmortalité est observée chez les personnes âgées de 70 ans ou plus (figure 3). Ainsi, du 1^{er} mars au 30 novembre 2020, l'excédent de décès est de + 13 % chez les personnes de 70 à 79 ans et de + 10 % chez celles de 80 ans ou plus, contre respectivement + 21 % et + 16 % en France métropolitaine. Dans la région, les personnes de 60 à 69 ans ne sont pas plus touchées en 2020, alors que cette classe d'âge connaît une surmortalité en France métropolitaine (+ 4 %).

Enfin, la mortalité diminue chez les personnes de moins de 60 ans. La mise en place du confinement a réduit certaines causes de décès telles que les accidents de la route. Dans la région, la baisse est plus marquée qu'en France métropolitaine (- 6 %, contre - 3 %).

Une surmortalité plus forte pour les hommes dans la région

Dans les Pays de la Loire, la surmortalité est légèrement plus forte chez les hommes que chez les femmes. Du 1^{er} mars au 30 novembre 2020, le nombre de décès augmente de 8 % chez les hommes et de 7 % chez les femmes par rapport à la moyenne des décès de 2015 à 2019 sur la même période. En France métropolitaine, l'excédent de mortalité touche de manière égale les deux sexes : + 14 %.

Les hommes de 70 ans ou plus sont particulièrement touchés par la surmortalité (figure 3). En effet, 17 % de décès supplémentaires chez les hommes âgés de 70 à 79 ans sont enregistrés et 11 % de plus chez ceux de 80 ans ou plus, contre respectivement + 7 % et + 9 % pour les femmes de ces tranches d'âges. Les disparités d'état de santé entre les sexes pourraient expliquer cette différence, notamment la plus forte tendance des hommes âgés à présenter des fragilités comme les troubles cardio-vasculaires ou à subir des traitements contre un cancer. ■